



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

la mie de pain

Le Journal

N° 54 - Février 2016



ÉDITO

Ces personnes qui reprennent confiance, grâce à vous...



Je voudrais vous faire connaître et partager le visage de certaines personnes que je côtoie lors de mes visites dans nos établissements. Ces visages sont marqués par les conditions de vie dans la rue, le froid, les nuits sans sommeil, et parfois la maladie... Ces mêmes visages, après quelques mois d'accompagnement et d'écoute, expriment alors le soulagement et la reconnaissance.

Étienne*, par exemple, a sombré dans la dépression lors du décès accidentel de son épouse. Il a perdu son emploi, son logement, et a passé un an dans la rue avant d'être accueilli au Refuge. Nous l'avons soigné. Et nous lui apportons un soutien psychologique qui l'aide à reprendre goût en la vie.

Catherine* a souffert durant des années d'un mari qui la maltraitait. Elle a fini par s'enfuir et s'est retrouvée à la rue... Nous l'avons hébergée à la Villa de l'Aube et nous l'avons réconfortée. Nous l'aidons aussi à faire valoir ses droits, pour qu'elle puisse reconstruire sa vie.

Quant à Sébastien*, il était désespéré d'avoir perdu son petit commerce emporté par la crise, son épouse qui n'a pas supporté cet échec, leur appartement... De sa vie passée, il ne lui reste qu'un box dans lequel il passe ses nuits. Sébastien vient régulièrement à l'Arche d'Avenirs pour rester propre. Et nos travailleurs sociaux l'aident à entreprendre des démarches pour retrouver un emploi.

Etienne*, Catherine*, Sébastien* et tant d'autres sont désormais pour moi bien plus que des visages. Ces femmes et ces hommes ont accepté de me confier leurs peines, mais aussi leurs projets et leurs espoirs retrouvés. En les côtoyant, je mesure à quel point notre mobilisation commune à leurs côtés est précieuse et indispensable. Aussi, j'espère de tout cœur que leurs parcours de vie renforceront votre détermination à lutter contre la précarité, aux côtés de La Mie de Pain.

Je vous renouvelle tous mes remerciements, au nom d'Etienne*, de Catherine*, de Sébastien* et de tous ceux à qui vous apportez un nouvel avenir !



Florence Gérard
Présidente de La Mie de Pain

* Les prénoms ont été modifiés par souci de confidentialité



4 ACTIONS PRIORITAIRES, POUR RÉPONDRE À L'URGENCE ET FAVORISER LA RÉINSERTION

La Mie de Pain déploie, grâce à votre soutien, un large dispositif pour répondre aux besoins urgents des personnes à la rue puis pour les accompagner vers la réinsertion.

1 - Offrir un toit à ceux qui en sont privés



Quand on n'a plus d'hébergement, la première urgence consiste à retrouver un toit pour se protéger du froid, de l'insécurité... C'est aussi le préalable à toute démarche de réinsertion.

« J'ai vraiment cru que j'allais rester à la rue... J'avais 57 ans. Après un licenciement économique et la perte de mon logement, je n'avais plus nulle part où aller. J'ai choisi un endroit discret pour me cacher, me protéger. Je m'y suis allongé sur des morceaux de carton. De nombreuses nuits comme celle-ci se sont succédées... **Jusqu'à ce que je trouve, enfin, refuge à La Mie de Pain !** »



Michel*

Grâce à vous :
177 496 nuits d'hébergement
en 2014 soit 486 personnes hébergées chaque jour.

Grâce à vous : un hébergement 24h sur 24 au Refuge

Les personnes hébergées disposent de chambres pour se reposer en sécurité, peuvent profiter de la journée pour reprendre des forces, mais aussi se soigner auprès de nos médecins bénévoles, rechercher des solutions pour s'en sortir avec nos travailleurs sociaux...



2 - Partager des repas avec ceux qui ont faim

Une mauvaise alimentation rend les personnes sans-abri plus vulnérables face aux maladies. Et plus elles passent de temps à chercher à se nourrir, moins elles peuvent se consacrer aux démarches pour s'en sortir...



« Je ne pensais qu'à trouver un endroit pour manger à ma faim... **Sans La Mie de Pain, je crois que je n'aurais pas eu la force de survivre à la rue !** »

Bruno*

Grâce à vous :
178 320 repas complets
en 2014 soit 489 repas par jour

Grâce à vous : des repas partagés à la Villa de l'Aube

Des repas partagés sont régulièrement organisés à la Villa de l'Aube, à l'initiative des personnes hébergées. Les volontaires apprennent à préparer des menus équilibrés avec un budget limité et se sentent valorisés par les compliments de leurs convives. Ces moments conviviaux assurent aussi aux résidents des repas complets, tout en favorisant leur resocialisation.

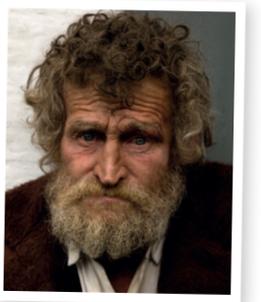


3 - Soigner les personnes sans-abri



Exposées aux maladies par des conditions de vie très précaires, les personnes à la rue n'ont en général pas les moyens ni la volonté de se soigner comme il faudrait. Ce manque de soins peut les mettre en danger et compromettre leur réinsertion...

« J'ai perdu mon travail et mon appartement. Comme si ça ne suffisait pas, je me suis mis à tousser et à avoir de la fièvre. Mais je n'avais pas les moyens de me soigner... **Quand j'ai rencontré le médecin de La Mie de Pain, j'étais à bout de force !** »



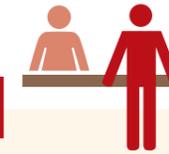
Alain*

Grâce à vous :
5 735 consultations médicales
en 2014 soit près de 16 consultations par jour

Grâce à vous : des campagnes de vaccination à l'Arche d'Avenir

Une centaine de personnes sont vaccinées chaque année **contre la grippe et la polio** au sein de l'Arche d'Avenir. Ces campagnes contribuent à protéger la santé des personnes à la rue, tout en limitant la propagation des maladies.

4 - Favoriser la réinsertion



Lorsqu'on se retrouve à la rue, les obstacles à la réinsertion sont souvent trop nombreux pour être franchis seuls...

« Mon BTS en poche, j'ai trouvé un emploi en région parisienne. Mais avec un contrat à durée déterminée (CDD), impossible de trouver un logement ! J'ai passé un mois à l'hôtel. Mes économies s'épuisaient. Si La Mie de Pain ne m'avait pas proposé un logement au Foyer de Jeunes Travailleurs, j'aurais dû abandonner mon travail ! **C'est aussi grâce à La Mie de Pain que j'ai pu retrouver un emploi après mon premier CDD.** »



Loïs*

Grâce à vous :
16 655 démarches de réinsertion
en 2014 soit près
de 46 accompagnements par jour

Grâce à vous : des Journées Solidarité Entreprise

La Mie de Pain organise régulièrement des Journées Solidarité Entreprise, durant lesquelles des salariés de sociétés partenaires donnent des conseils et partagent des activités avec les personnes hébergées, afin de favoriser une dynamique de réinsertion.



Vous êtes nombreux à nous écrire pour partager votre expérience et vos encouragements pour notre mission auprès des personnes les plus démunies. Nous vous remercions et reproduisons ici deux des nombreux messages reçus ces dernières semaines.

Je vous envoie un don de 100 € en faveur des plus pauvres, en leur souhaitant une meilleure Santé, du Tonus, du Courage - la Paix, la Joie et l'Amitié. Un peu d'Amitié adoucit la souffrance : essayons d'en semer autour de nous ! Prions : tant de maux ici-bas. Respectueusement. Cordialement. Fidèlement

Christiane D.

J'ai décidé de répondre positivement à votre proposition de soutien régulier. Je trouve en effet plus avantageux de répartir mon aide sur toute l'année. Et je suis très heureux de savoir que mon don régulier sera plus efficace pour offrir un nouvel avenir aux plus démunis.

Dominique G.

Vous avez la parole !

Nous avons créé cette nouvelle rubrique pour vous donner la parole et partager avec vous, de façon anonyme, certains des courriers que vous nous envoyez. N'hésitez pas à faire parvenir vos témoignages, encouragements ou remarques :

► Par courrier à : Relations donateurs - 18 rue Charles Fourier – 75013 Paris

► Par email à : contact@miedepain.asso.fr

Merci encore pour votre fidélité et votre implication à nos côtés !



Découvrez les avantages du soutien régulier

Plus efficace pour les personnes les plus démunies :

- Grâce à la régularité de votre soutien, nous avons les moyens d'apporter un secours d'urgence aux personnes sans-abri confrontées au froid, avant de les accompagner dans les différentes étapes de leur réinsertion.
- Nous connaissons par avance le montant de votre générosité et pouvons mieux planifier nos actions auprès des personnes les plus démunies.
- Les économies réalisées grâce au prélèvement automatique nous permettent d'agir encore plus efficacement, en votre nom.

C'est plus simple pour vous :

- Vous déterminez le montant de votre soutien régulier, puis vous ne vous occupez plus de rien.
- Votre soutien à La Mie de Pain est réparti sur l'année, sans frais.
- Vous pouvez interrompre votre soutien régulier à tout moment, par simple courrier, par email ou par téléphone.

Vous recevez un seul reçu fiscal, en mars, récapitulant l'ensemble de vos dons de l'année précédente : il vous suffit de le joindre à votre déclaration de revenus pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 75 % jusqu'à 530 € de don (plafond 2016), puis de 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

► **Ainsi, un don de 10 € par mois, pour accompagner une personne sans-abri dans les différentes étapes de sa réinsertion, vous revient réellement à 2,5 € par mois.**

Optez à votre tour, si vous le pouvez, pour ce mode de soutien à la fois plus efficace et plus simple. Merci !

Pour plus d'informations, contactez La Mie de Pain, Relations donateurs, au 01 83 97 47 39 ou contact@miedepain.asso.fr

